

Réf.	2024	I	21
------	------	---	----

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
20/03/2024	20/03/2024	En exercice 25	Présents 19	Votants 20

L'an deux mille vingt-quatre le 27 mars à 20h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Breuillet au 42 Grande Rue « salle du Chapitre », en séance publique sous la présidence de Mme Véronique MAYEUR, Maire de Breuillet.

Etaient présents : Mmes, BRUNEL, COCHET, DEHARVENGT, JACQUEMIN, LALEUF, PEREZ, SAUVAN, TANGUY, THOMAS MM. AFONSO, KUTNERIAN, LECRON, MAHE, POULAIN, ROUCHY, SPROTTI, TREMBLE, VIVIER.

Etaient absents : Mmes, BRUNEAU, KELEHER (pouvoir à Mme SAUVAN), METIVIER MM. FAUSTINO, GALLAIS, MONTEIRO.

Mme JACQUEMIN a été élue secrétaire.

OBJET : DECISIONS DU MAIRE

Délégation Générale

Conformément à l'article L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme le Maire rend compte des décisions prises depuis le Conseil municipal du 23 janvier 2024.

2024 003 AGD

Décide d'adopter le plan de financement de l'opération « Rénovation énergétique du gymnase François Ruiz », pour un montant total de 2 783 000 € HT.

2024 005 AGD

Décide de signer une convention relative à une session de formation théorique du BAFA, organisée par Ressource Jeunes avec « La ligue de l'enseignement ». Le montant est à la charge des 20 stagiaires.

2024 006 AGD

Décide de signer une convention relative à une formation d'accompagnement d'un agent à l'oral du concours d'Animateur territorial session 2023, avec le CNFPT pour un montant de 700 € TTC.

2024 007 AGD

Décide de signer une convention relative à une formation d'accompagnement d'un agent à l'oral du concours d'Animateur territorial session 2023, avec le CNFPT pour un montant de 700 € TTC.

2024 008 AGD

Décide de signer le renouvellement de la convention de prévention avec l'Association pour la Santé au Travail en Essonne, pour une durée d'un an, pour un montant de 105 € HT pour les agents n'ayant pas besoin d'une surveillance médicale particulière, 117 € HT pour les agents ayant besoin d'une surveillance médicale particulière et 20 € HT pour les frais de dossier.

2024 009 AGD

Donne à bail pour renouvellement à titre précaire à Madame Fatimata TOURE, l'appartement situé au 20 rue des Ecoles du janvier au 30 juin 2024. Le montant du loyer s'élève à 366 €, charges comprises.

Mis en ligne le 04/04/2024 à 09h22

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2024

Application agréée E-legalite.com

2024 010 AGD

Décide de signer un contrat relatif aux prestations de collecte, tri et affranchissement du courrier au départ de la Mairie, avec la société adaptée L'ATELIER DU COURRIER domiciliée au 3 rue Jacques RUEFF à ANTONY (92160).

2024 013 AGD

Décide de signer une convention relative à une formation d'un agent sur le thème Codéveloppement LabCad Ressources, avec l'organisme INTERMETA domiciliée au 2 rue du clos Girard à ISSY-LES MOULINEAUX (92130) pour un montant de 550 € TTC.

2024 014 AGD

Décide d'adopter le plan de financement de l'opération de « Rénovation énergétique et réhabilitation du Moulin des Muses » pour un montant de 177 289,20 € HT.

2024 015 AGD

Décide d'adopter les plans de financement des projets « Installation d'un parc canin », « Ilot de fraîcheur en centre-ville », « Marquages cyclables autour du centre-ville » et « Signalétique des sentes piétonnes ».

2024 016 AGD

Décide de signer un contrat de maintenance du progiciel MUNICIPAL, avec la société LOGITUD Solutions domiciliée au 53 rue Victor Schoelcher à MULHOUSE (68200), pour un montant de 103,50 € HT.

2024 017 AGD

Décide de signer une convention relative à l'enlèvement d'épaves et de mise en fourrière de véhicules à moteur, avec la société CARROSSERIE GILLES domiciliée au 24 route d'Arpajon à CHEPTAINVILLE (91630), pour une durée d'un an.

2024 018 AGD

Décide de donner à bail à titre précaire à Monsieur Sébastien ANDRES, une maison située au 28 route de Dourdan, à compter du 19 février 2024 pour une durée d'un an. Le montant du loyer s'élève à 500 €.

2024 019 AGD

Décide de signer un contrat relatif au lot 2 : Charpente et couverture du marché « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux », avec la société ETS SALLANDRE domiciliée au 57-79 rue Alphonse Pluchet à BAGNEUX (92220), pour une durée d'un an et pour un montant maximum de 200 000 € HT la première année, puis 50 000 € les années suivantes.

2024 020 AGD

Décide de signer un contrat relatif au lot 3 : Étanchéité du marché « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux », avec la société ETS SALLANDRE domiciliée au 57-79 rue Alphonse Pluchet à BAGNEUX (92220), pour une durée d'un an et pour un montant maximum de 50 000 € HT.

2024 021 AGD

Décide de signer un contrat relatif au lot 4 : Menuiseries extérieures du marché « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux », avec la société FMD SAS domiciliée au 19/29 rue de Seine à VITRY-SUR-SEINE (94400), pour une durée d'un an et pour un montant maximum de 37 500 € HT.

2024 022 AGD

Décide de signer un contrat relatif au lot 5 : Menuiseries intérieures du marché « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux », avec la société LES ETABLISSEMENTS GIFFARD domiciliée au 1, rue du Kéfir à ORLY (94310), pour une durée d'un an et pour un montant maximum de 12 500 € HT.

Mis en ligne le 04/04/2024 à 09h22

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219101052-20240327-2024I21-DE

2024 023 AGD

Décide de signer un contrat relatif au lot 6 : Électricité du marché « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux », avec la société SEEDG SAS domiciliée au 18, rue des Clotais à CHAMPLAN (91160) pour une durée d'un an et pour un montant maximum de 12 500 € HT.

2024 024 AGD

Décide de signer un contrat relatif au lot 7 : Cloisons, plafonds, peintures, sols souples et revêtements muraux du marché « réalisation de travaux de gros entretien, de rénovation, de création, exceptionnellement de travaux neufs dans les bâtiments communaux », avec la société ACORUS-PEINTISOL domiciliée au 1, bis rue du Coq à BRIE COMTE ROBERT (77170) pour une durée d'un an et pour un montant maximum de 25 000 € HT.

2024 025 AGD

Décide de signer une convention de partenariat avec le Théâtre de Brétigny de Cœur d'Essonne Agglomération pour les spectacles « LE SIFFLEUR » le 22 mars à 20h30 à la Salle des fêtes et « C'EST CHOUETTE » le 2 avril à 10h et 14h30 et le 3 avril à 15h à l'Auditorium du Moulin des Muses. Les frais sont entièrement pris en charge par le Théâtre de Brétigny de Cœur d'Essonne Agglomération.

2024 026 AGD

Décide de donner à bail à titre précaire et révocable à l'association SOLIDARITÉS NOUVELLES pour le logement, un bâtiment au 10 bis Grande Rue, à compter du 1er décembre 2023 pour une durée de 6 mois. Le montant du loyer s'élève à 180 €.

2024 027 AGD

Décide de prolonger le bail à titre précaire de Monsieur Igor STEFANOVSKIYI et Madame Oksana STEFANIVSKA, au 20 rue des Écoles à compter du 11 mars 2024. Le montant du loyer s'élève à 200 €.

2024 028 AGD

Décide de signer une convention de partenariat avec l'Auto-Moto École de Breuillet, dans le cadre de l'opération « Bourse au permis de conduire automobile ».

2024 030 AGD

Décide de signer une convention relative à l'installation et à la gestion du parc des bornes de recherches électriques avec le SMOYS, pour un montant de 1 000 € TTC.

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Mme Le Maire


Véronique MAYER

Mis en ligne le 04/04/2024 à 09h22

REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-091-219101052-20240327-2024I21-DE